

Conférence de presse de MM. Jacques Chirac, Président de la République, et Gerhard Schroeder, Chancelier allemand, sur la préparation d'une position commune sur l'élargissement de l'UE, la politique européenne de sécurité et de défense et la réforme des institutions communautaires, la mise au point d'une déclaration à l'occasion du 40ème anniversaire du Traité franco-allemand, le risque d'une attaque américaine de l'Irak et le Proche-Orient, Schwerin le 30 juillet 2002.

LE CHANCELIER SCHROEDER - Mesdames, Messieurs, nous avons derrière nous une journée bien remplie et je suis heureux que nos invités français, le Premier ministre, le Président de la République, aient autant apprécié la ville de Schwerin, la plus petite capitale régionale allemande mais sans doute aussi une des plus belles capitales régionales allemandes.

Je voudrais remercier le gouvernement du Land de Mecklembourg Poméranie, son ministre-président, la ville de Schwerin et les habitants de cette ville. Je voudrais tous les remercier de la chaleur de leur accueil pour nos amis français. C'était extrêmement agréable que d'être ici et je suis sûr que cela a bénéficié aux résultats très positifs de nos travaux.

Le Président de la République, le Premier ministre et moi-même avons eu ce matin un entretien prolongé et approfondi. Et, puisque les relations bilatérales ne présentent aucune difficulté, si ce n'est, ici ou là, des petites divergences mais qui ne touchent jamais au fond des choses, eh bien, de ce fait, nous avons avant tout fait un tour d'horizon des questions européennes. Nous avons approfondi un certain nombre de dossiers européens. C'est un programme de politique européenne extrêmement chargé et complexe qui devra être abordé intensivement dans les trois ou quatre mois à venir, notamment parce que des décisions historiques seront prises en Europe et pour l'Europe. Des décisions historiques, parce que, d'une part, il s'agit de l'élargissement et, d'autre part, il s'agit d'un nécessaire approfondissement de l'intégration européenne qui doit aller de pair.

Nous sommes convaincus que cela ne pourra réussir, et que nous ne pourrions être à la hauteur de ce défi historique, que si nous nous concertons de la façon la plus étroite, en surmontant les petites différences qui peuvent exister dans tel ou tel aspect de la politique européenne. Je dirai, dans un instant, ce que j'ai à l'esprit. Voilà, ce que je veux dire. L'amitié, cela veut dire qu'il y a un lien très étroit, très profond entre nous. Cela veut dire que l'on peut discuter très normalement de telle ou telle différence qu'il peut y avoir et que l'on peut arriver à un compromis raisonnable.

Cela étant, cela ne vous étonnera pas de m'entendre vous dire que nous avons, en particulier,

parlé de trois dossiers européens et que nous entendons arriver à une position commune sur ces trois dossiers afin que le sommet de Copenhague soit une réussite.

Premier dossier : l'élargissement de l'Union européenne, cela incluant la politique agricole commune et son financement. Nous sommes bien convaincus qu'il est non seulement nécessaire mais qu'il est possible de dégager un compromis entre la France et l'Allemagne afin que nous puissions parler d'une même voix au sommet de Copenhague et que c'est notre volonté. Alors, il est inutile de rentrer maintenant dans les détails. Nous avons exprimé clairement que, pour atteindre un tel compromis, nous allons mettre en place un groupe de travail, un groupe d'experts qui vont élaborer ce compromis.

A cette occasion, nous avons dit, et cela ne se limite pas simplement à ce dossier là, nous avons également décidé que ce que l'on appelle le processus de Blaesheim, que nos rencontres qui avaient lieu toutes les six ou huit semaines vont être plus fréquentes. Indépendamment de la campagne électorale en Allemagne, nous allons nous voir une fois par mois afin que les groupes de travail puissent bénéficier d'une réelle dynamique, parce que nous pensons qu'à Copenhague, il est important, il est essentiel d'avoir une position franco-allemande commune.

Il en va de même pour le travail à la Convention. Les travaux démarrent bien. Le mérite en revient notamment au Président français de la Commission. Mais pour ce qui est de l'approfondissement de l'intégration européenne, et ceci figure dans le programme de la Convention, nous entendons avoir une position commune et nous allons donner des instructions à nos représentants à la Convention, qui coopèrent déjà très bien mais pourraient peut-être coopérer encore mieux. Nous allons y veiller.

Nous sommes également convenus de faire en sorte que, s'agissant de la politique européenne de défense, et il y a déjà un grand nombre de choses qui figurent dans la déclaration de Schwerin - que je vous incite à lire -, nous allons, d'ici le sommet de Copenhague, développer un certain nombre de convergences, de rapprochements. Et cela s'applique également à une politique industrielle européenne qui englobe également l'industrie de l'armement, parce que nous ne voulons pas, dans ce domaine et dans d'autres domaines essentiels, perdre des compétences essentielles à l'Europe. Nous voulons les conserver et les développer.

Par ailleurs, nous avons décidé aussi de célébrer, en janvier 2003, le 40ème anniversaire du Traité de l'Elysée. Et nous voulons marquer cette occasion en faisant en sorte que le Traité de l'Elysée soit adapté aux nouvelles réalités. Ce qui doit être modifié sera modifié. Ce qui doit être complété sera complété. Je suis gré au Président de la République d'avoir proposé que le prochain sommet franco-allemand se tienne à l'Elysée-même. Et les ministres des Affaires étrangères, non pas en tant que chefs de la diplomatie mais en tant que personnalités politiques, ont été chargés par nous de mobiliser toutes leur imagination pour trouver les moyens les plus forts de célébrer cet événement exceptionnel.

Ce que je voudrais dire aussi, c'est que je me félicite pour ce qui est de notre jugement de la situation économique dans nos pays en Europe et pour ce qui est également de la situation économique mondiale. Nous avons un document commun qui présente une appréciation de la situation à laquelle je souscris pleinement.

Je crois que tout cela montre clairement que certains débats que l'on entend sur tel ou tel résultat que l'on a ou que l'on n'a pas ce sont des débats que l'on aime bien avoir, que l'on relit de temps en temps, mais, finalement, telle ou telle position sceptique est clairement démentie par la réalité. Voilà les observations que je voulais faire en guise d'introduction.

LE PRESIDENT - Mesdames, Messieurs, je voudrais tout d'abord, en mon nom et au nom de toute la délégation française, du Premier Ministre français, exprimer au Chancelier tous nos remerciements et notre gratitude pour l'accueil qui nous a été réservé ici aujourd'hui. Et je voudrais exprimer aux autorités du Land et de la ville de Schwerin, mais aussi à tous les habitants de la région et notamment de la ville que nous avons un peu perturbés sur le plan de l'ordre public, je voudrais leur dire toute la joie que nous avons eue à connaître et à passer cette journée dans leur belle région et dans leur superbe ville. C'était pour ma part la première fois que j'avais l'occasion de venir dans ce que nous appelons en France la Florence du nord et je dois dire que

J'en ai été particulièrement heureux. Et puis on peut aussi parler de la chaleur de l'accueil, si j'ose dire.

Le Chancelier a pratiquement tout dit. C'est vrai qu'alors que l'Europe va connaître deux modifications importantes, l'élargissement et la réforme des institutions, plus que jamais, il est évident que l'accord entre l'Allemagne et la France est une condition sine qua non du fonctionnement de l'Europe. C'est un problème, je dirais, presque mécanique. Il n'y a pas de construction possible de l'Europe s'il n'y a pas un accord germano-français, c'est clair. Ceci s'est imprimé dans notre esprit depuis longtemps et a permis d'effacer beaucoup de divergences de vues qui pouvaient exister sur tel ou tel point. Mais nous avons encore des efforts à faire, et il faut les faire vite.

Nous avons un prochain sommet à Bruxelles, mais nous avons surtout le sommet de Copenhague. Et nous avons l'échéance, qu'évoquait à l'instant le Chancelier, du quarantième anniversaire, qui est tout de même quelque chose d'important et de significatif, du Traité franco-allemand. Alors, dans ce contexte, nous avons décidé d'agir, dans l'esprit antérieur naturellement, mais d'agir avec la plus grande fermeté sur deux fronts.

D'abord, la recherche d'un consensus, qui ne sera pas difficile à obtenir à partir du moment où la volonté politique s'impose, sur les questions européennes. Cela veut dire essentiellement trois grands sujets. Le problème de l'élargissement, c'est-à-dire la négociation d'adhésion et donc les problèmes de l'agriculture, du financement, des contributions de chaque pays. Il est essentiel qu'avant Copenhague, nous ayons arrêté une position commune germano-française dans ce domaine.

Deuxièmement, l'avenir de l'Europe. Cela veut dire notre position au regard des travaux et des propositions de la Convention. Et là, nous avons décidé que nos deux représentants, leurs adjoints, et bien entendu les ministres compétents allaient faire un très grand effort pour travailler à une position commune qui devra s'exprimer, si j'ose dire, d'une seule voix au nom de l'Allemagne et de la France, dans le cadre des travaux de la Convention.

Et enfin, dernier point qui est également essentiel, c'est celui de la politique étrangère et de sécurité commune, et la défense. Nous savons très bien que plus on va dans le monde d'aujourd'hui, compte tenu des évolutions politiques des grandes parties du monde et aussi compte tenu des dangers que recèle le monde moderne, il est essentiel que l'Europe s'affirme notamment sur le plan de la politique étrangère et de la politique de défense.

Voilà les trois domaines sur lesquels il faut que, très rapidement, nous puissions avoir une position commune, c'est-à-dire avant la fin de l'année. Et nous l'aurons, ceci ne fait aucun doute. Le deuxième front, c'est la refondation des relations germano-françaises. Quand je dis refondation, je ne veux pas dire qu'elles n'étaient pas bonnes, je dis simplement qu'il faut en permanence adapter nos relations au monde moderne, aux générations qui arrivent, aux problèmes d'actualité. Alors, dans ce contexte, nous ne souhaitons pas réviser le Traité franco-allemand mais nous souhaitons faire une déclaration commune qui donne vraiment notre vision commune, celle de l'Allemagne et de la France, de l'Europe de demain, qui permette de renforcer nos mécanismes de consultations et d'échanges au niveau des gouvernements, ils sont déjà excellents, ils peuvent toujours être améliorés et modernisés, au niveau également de nos parlements, où les échanges doivent être fortement amplifiés, ce qui est d'ailleurs souhaité par les parlementaires des deux pays, au niveau des armées, où déjà l'entente est grande mais où les échanges doivent être encore plus nombreux et approfondis, au niveau, plus généralement, de tout ce qui fait la société civile.

Alors, nous avons là-aussi décidé, d'octobre à décembre, de faire les travaux nécessaires pour que tous ces objectifs puissent être atteints. C'est la raison pour laquelle nous avons décidé, d'une part, de créer les groupes de travail indispensables sur les trois thèmes principaux de l'élargissement, de la Convention et de la politique étrangère et de sécurité pour avoir vraiment une position commune à Copenhague et dans les travaux de la Convention. D'autre part, nous avons décidé de confier à nos deux ministres des Affaires étrangères, Joschka FISCHER et Dominique de VILLEPIN, une mission de préparation de la déclaration commune du 22 janvier 2003 qui donnera notre vision, moderne, d'aujourd'hui, des rapports entre nos deux pays, de

leurs liens de plus en plus serrés. Je dis, intuitu personae, ces deux personnalités parce qu'il ne s'agit pas là d'un travail de diplomatie, de bureau, quel que soit l'éminente qualité des travaux des bureaux et de la diplomatie, naturellement, qu'il ne s'agit pas de mettre en cause. Mais là, c'est quelque chose d'un peu différent, c'est une vision pour demain et c'est donc à deux personnalités plus qu'à deux ministres que nous avons confié cette tâche.

Et, enfin, nous avons effectivement décidé, en commençant dès la fin août ou les premiers jours de septembre, de nous rencontrer tous les mois dans le cadre du processus de Blaesheim parce que, compte tenu des échéances que je viens d'évoquer, il sera indispensable qu'il puisse y avoir tous les mois une impulsion donnée à l'ensemble de ces travaux. Voilà ce que sera la prochaine réunion puisque c'est en Allemagne qu'elle doit se tenir. Elle va se tenir, si j'ai bien compris, à Hanovre, à l'invitation du Chancelier, ce dont je me réjouis.

Par ailleurs, nous avons, et là je serai beaucoup plus bref, évoqué les questions internationales, le Proche-Orient, l'Irak, l'Afghanistan. Nous n'avons pas de divergences de vues sur ces différents problèmes, nous sommes tout à fait unis dans la même réflexion et dans la même volonté d'action. Nous avons évoqué longuement le sommet de Johannesburg où nous nous rencontrerons, où nous nous retrouverons, le Chancelier et moi, et qui à nos yeux est une étape importante de la réflexion de l'humanité sur son devenir et qui doit être un succès, ce qui sera, c'est vrai, difficile. Mais nous sommes déterminés, le Chancelier et moi, les gouvernements allemand et français, à apporter une contribution forte et dynamique pour la réussite de Johannesburg.

Enfin, nous avons adopté, après l'excellent symposium ou forum qui a eu lieu hier sur les médias à Schwerin, nous avons adopté une déclaration dans ce domaine. Et je voudrais remercier celles et ceux qui s'y sont consacrés hier et aujourd'hui et qui ont fait un très bon travail, notamment en ce qui concerne l'avenir d'Arte, d'Euronews, de la spécificité culturelle de nos pays, etc..

Je vous remercie

LE CHANCELIER SCHROEDER - Avez-vous des questions, Mesdames et Messieurs ?

QUESTION - Ma question est adressée à Monsieur le Président et à Monsieur le Chancelier. Est-ce que vous croyez qu'une attaque militaire contre l'Irak soit toujours encore évitable et est-ce qu'il y a encore une chance de réunir une conférence de paix israélo-palestinienne avant qu'une telle attaque contre l'Irak soit intervenue ?

LE PRESIDENT - Cher Monsieur, je ne veux pas imaginer une attaque contre l'Irak. Attaque qui ne pourrait, le cas échéant, être justifiée que si elle était décidée par le Conseil de sécurité. C'est la position de l'Allemagne, c'est la position de la France. Et je ne veux pas non plus imaginer que les autorités irakiennes ne comprennent pas que leur intérêt, c'est d'accepter les propositions du secrétaire général de l'ONU, qui comportent à la fois une levée d'embargo pour tout ce qui concerne les biens civils dont l'Irak a besoin et également le retour des inspecteurs, qui n'auraient jamais dû partir, ce qui nous a créé le problème que nous connaissons aujourd'hui. Et je crois que l'Irak serait bien inspiré de comprendre la nécessité dans laquelle il est de trouver un accord très, très vite avec le Secrétaire général de l'ONU.

Quant au problème du Proche-Orient, il est hélas complexe, naturellement, et nous avons, comme pour l'Irak, entre l'Allemagne et la France, une position commune. C'est-à-dire que nous souhaitons, que nous sommes convaincus qu'il n'y a pas d'issue dans la violence, que seul un accord politique pourra permettre d'arrêter la violence et d'ouvrir les voies d'un accord, que ceci suppose d'aller sans aucun doute dans la direction qui a été marquée par le Quartet tout récemment, mais que cela implique également un cadrage politique qui suppose une conférence internationale se réunissant le plus rapidement possible au moins au niveau des ministres Affaires étrangères. C'est notre proposition commune. Je vous signale qu'hier, le vice-président du gouvernement israélien, Shimon PERES, était à Paris et qu'il a approuvé sans réserve cette proposition.

LE CHANCELIER SCHROEDER - Je n'ai pas grand chose à ajouter. Tout d'abord, notre Constitution n'autorise une participation à des opérations militaires que si certaines conditions sont remplies par les Nations Unies et, indépendamment de cette considération juridique, il est

clair que notre Parlement doit donner son aval à toute intervention militaire. Or il n'y a aucune majorité qui pourrait se décider en faveur d'une intervention sans qu'il y ait la légitimité donnée par les Nations Unies. Voilà pourquoi je souscris totalement à ce qu'a dit le Président sur la position commune.

D'ailleurs, le Président américain a promis à plusieurs reprises de procéder à des consultations avant d'arrêter des décisions. Moi, je n'ai aucune raison de mettre en doute les propos du Président américain. Et nous avons l'expérience de la coopération avec les Américains, ils tiennent parole chaque fois que la question s'est posée.

En ce qui concerne la conférence internationale, je ne peux que me rallier aux propos du Président de la République. Nous y sommes favorables et nous espérons que, notamment, la politique du Quartet, qui bénéficie du soutien européen, pourra être couronnée de succès. Voilà pourquoi, là encore, il y a une convergence entre la position française et allemande.

QUESTION - Une question un peu plus personnelle le pour tous les deux. Quel jugement portez-vous l'un sur l'autre, sur la personnalité de l'autre, et sur vos relations personnelles depuis quatre ans ?

LE CHANCELIER SCHROEDER - Je ne me hasarderai pas à décrire la personnalité du Président de la République, le respect que je dois à la fonction et à la personne me l'interdit. Mais pour ce qui est des relations sur le plan personnel, je vous dirai qu'elles sont excellentes. Mais j'ajouterai, et cette petite réserve j'espère qu'on me la pardonnera, je connais quelqu'un de mon entourage très proche qui a encore de meilleures relations personnelles avec Jacques CHIRAC, et ça, c'est ma femme Doris. Puisqu'il lui téléphone directement et plus souvent qu'à moi. Et je constate qu'il est encore plus aimable avec elle.

LE PRESIDENT - Je fais tout à fait la même réponse. Je n'ai pas l'intention, naturellement, de porter un jugement, cela va de soi, sur nos relations qui sont excellentes, qui l'ont été, je dois le dire, dès le départ et qui n'ont fait que se confirmer dans cette situation au fil des ans. Nous n'avons jamais eu la moindre difficulté d'ordre personnel ou relationnel. Et c'est vrai que j'aime beaucoup, aussi, l'épouse du Chancelier et que c'est toujours avec plaisir que je la vois, trop rarement. Et je profite de cette occasion pour lui transmettre mon sentiment très respectueux et affectueux.

QUESTION - Monsieur le Chancelier, justement, j'ai une question pour vous, puisque vous nous tendez la perche. Nous parlons presque d'adieux, maintenant, et vous n'ignorez certainement pas que certains présentent ce sommet comme le sommet des adieux, même si vous vous revoyez un peu fin août. Si c'était le cas, par hasard, qu'est-ce que vous regretteriez de ne pas avoir fait pendant ces quatre ans avec la France ?

LE CHANCELIER SCHROEDER - Tout sommet est un sommet des adieux. Lorsque nous sommes en France, on rentre en Allemagne et aujourd'hui la délégation française va rentrer en France. Donc, nous allons prendre congé. C'est bien dans cet esprit que j'ai compris cette question, Madame. Quand bien même telle n'était pas votre arrière-pensée, c'est ainsi que j'ai compris votre question et c'est ainsi que j'y réponds.

Maintenant, ce que je regrette, mais sans l'arrière-pensée qui a déterminé votre question, je vais vous dire ce que je regrette. Ce que je regrette, ce que je n'ai jamais eu l'occasion et la possibilité dans ma vie, que ce soit à l'école ou ailleurs, parce que ma biographie n'a pas été celle d'autres enfants, je n'ai jamais eu la possibilité d'apprendre votre merveilleuse langue et de la parler de façon à ce que l'on me comprenne dans votre pays. Mais je me consolerais pour qu'on ne m'accuse pas d'être trop anglophile, mon anglais n'est pas non plus, bien fameux. Mais au moins j'arrive à me faire comprendre.

LE PRESIDENT - Danke Schön.

QUESTION - Une question pour vous, Monsieur le Chancelier, sur la politique intérieure. Il y a un article selon lequel vous prévoiriez un super ministère de l'emploi et de l'économie, qui serait confié à M. HARTZ. Est-ce que cela est vrai ?

LE CHANCELIER SCHROEDER - Mais combien y-a-t-il d'articles sur les sujets les plus divers ! Bon, je vous dirais que je comprends ceux qui fabriquent ces journaux, c'est l'un des boulots les

plus difficiles qui soit. Tous les jours, on est devant une feuille blanche et il faut essayer de la remplir avec des choses qui se tiennent. Lorsqu'on est obligé de faire cela tous les jours, eh bien, parfois, la tentation est grande de se livrer à des spéculations. Je le comprends, mais comprenez-moi : si je vous dis que cela n'est que pure spéculation, quelles que soient les motivations de cette spéculation, certaines spéculations, on les aime, il y en a d'autres que l'on n'aime pas. Là, je ne me prononcerai pas.

QUESTION - Il a été question des médias. Je voudrais savoir comment vous considérez le projet d'une chaîne de télévision française de devenir opérateur, éventuellement, de chaînes de télévision allemandes. En l'occurrence TF1, qui s'intéresse au rachat de KIRCH MEDIA.

LE PRESIDENT - En ce qui concerne cette question, après le dépôt de bilan de KIRCH MEDIA, il y a une procédure d'appel d'offres, en quelque sorte, et, dans cette procédure, peuvent poser leur candidature les entreprises qui s'y intéressent. Et il n'y a aucune réserve de la part du gouvernement allemand à l'égard d'une candidature française. C'est un processus qui est déterminé par le marché, puisque nous avons affaire à une entreprise privée, et nous n'avons pas l'intention, d'ailleurs nous n'en avons même pas la possibilité, de nous immiscer dans cet appel d'offres. Donc, si un candidat français devait l'emporter, eh bien, à la bonne heure.

QUESTION - Dans la déclaration commune du Conseil de défense et de Sécurité, vous demandez que l'on renforce la politique des Quinze dans la PESD, en allant au-delà du cadre présent. Que pensez-vous des propositions de M. VERHOFSTADT, dans une lettre qui a été adressée à M. CHIRAC et à M. BLAIR ? D'autre part, dans cette déclaration commune, il est dit que la France et l'Allemagne vont prochainement charger la brigade franco-allemande d'une opération de maintien de la paix. De quoi s'agit-il, de quelle opération s'agit-il ?

LE PRESIDENT - La lettre de M. VERHOFSTADT est une lettre intéressante, responsable, et qui n'a pas été adressée uniquement à M. BLAIR et à M. CHIRAC, mais à l'ensemble des chefs d'Etat et de gouvernement des quinze pays. Et, d'ailleurs, la première chose que nous avons faite, nous, s'agissant de répondre à cette lettre, d'ailleurs de façon très positive, a été de nous concerter avec nos partenaires allemands de façon à ce que la réponse soit tout à fait homogène avec la réponse que fera le Chancelier. Donc, voilà pour ce qui concerne cette impulsion que M. VERHOFSTADT veut donner à la politique de défense. Et nous y sommes très favorables.

QUESTION - L'emploi de la brigade franco-allemande ?

LE PRESIDENT - Nous sommes tout à fait favorables à l'emploi de la brigade franco-allemande le jour et à l'endroit où cela sera utile. Nous avons un projet très important et très sérieux, c'est la reprise par l'Union européenne de l'opération Renard Roux en Macédoine. Et, vous savez, nous avons un problème compte tenu d'une sorte de veto indirect qu'exercent nos amis turcs au sein de l'OTAN à l'égard de ce transfert de l'OTAN à l'Europe de l'opération de Macédoine. Nous espérons pouvoir surmonter cette difficulté. Et l'Europe, à ce moment-là, prendra bien, je le souhaite et je le pense, la responsabilité de l'opération en Macédoine.